



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 109795

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la future hausse des tarifs réglementés de l'électricité en France. Actuellement de 31 euros selon les estimations de la Commission de régulation de l'énergie, les consommateurs français bénéficiaient jusqu'à présent d'un prix du mégawattheure 25 % inférieurs à la moyenne européenne. Produit des mécanismes de la loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'énergie), sa fixation à 42 euros à partir du 1er janvier prochain est un coup porté au pouvoir d'achat de nos concitoyens. Au nom de l'équité et de la solidarité envers ceux et celles durement touchés par la crise économique, il lui demande donc de bien vouloir revenir sur cette décision.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109795

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5658

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)